

Les Opticiens Mobiles® : première entreprise du secteur de l'optique reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale par l'agrément ESUS

Une reconnaissance officielle de l'utilité sociale du service de mobilité dans l'optique pour répondre aux problématiques d'accès aux soins visuels

À Lyon, le 9 Octobre 2023 – Les Opticiens Mobiles® – premier réseau national d'opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail – en tant qu'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, a pour ambition de répondre à un enjeu majeur de santé publique : faciliter l'accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, quels que soient l'âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité à se déplacer. Dans cette dynamique, l'entreprise – devenue société à mission en 2021 – annonce ce jour avoir obtenu l'agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS) en avril dernier. Elle démontre l'utilité et la pertinence de s'appuyer sur des opticiens mobiles pour répondre aux déserts médicaux et aux besoins des personnes fragiles. Elle est aussi la preuve qu'il est possible de concilier activité économique et utilité sociale dans le secteur de la santé. Une labellisation qui arrive à point nommé alors même que l'entreprise vient de recevoir, en juillet 2023, son [premier avis positif](#) vérifiant et validant sa qualité de société à mission prononcé par un OTI (Organisme Tiers Indépendant).

ESUS : une continuité d'engagement durable de la société Les Opticiens Mobiles auprès de ses bénéficiaires et ses équipes



« L'obtention de ce label est une reconnaissance importante pour nous car il vient souligner notre engagement sociétal et affirmer de façon concrète ce que nous mettons en place depuis la création du réseau : notre ambition de répondre à un enjeu majeur de santé publique qui nous concerne tous et ainsi de lutter contre les exclusions. Nous visons par ailleurs à placer l'humain au cœur de notre développement, aussi bien les patients, souvent isolés géographiquement ou physiquement du parcours de soins visuels classique, que les opticiens diplômés qui rejoignent le réseau en quête de sens professionnel et qui souhaitent exercer un métier utile, tourné vers l'autre. Ainsi, nous veillons à garantir une pratique éthique du métier et proposons des offres commerciales accessibles, une transparence et une uniformité des tarifs sur l'ensemble du territoire » explique **Matthieu Gerber, Président et fondateur Les Opticiens Mobiles.**

L'obtention de cet agrément ESUS, délivré par les ministères du Travail et de l'Économie, vient ainsi témoigner de l'importance du service sur les lieux de vie et la reconnaissance conférée à l'opticien. Il s'inscrit dans la continuité des engagements pris par l'entreprise en faveur des publics vulnérables (Grand Âge et handicap) et des territoires ruraux isolés. En effet, selon une récente étude de l'Institut Sapiens pour le collectif ROAD (Regroupement des Opticiens à Domicile), le fait « d'aller vers » le domicile des personnes âgées avant la dégradation de leur vue générerait un gain de 3,4 milliards d'euros pour la Sécurité Sociale et de 8,8 milliards

d'euros pour les aidants en aide informelle, soit un total de 12,2 milliards d'euros. Un montant qui pourrait alors venir financer directement l'accompagnement de la dépendance.

Ainsi, à l'heure où les débats sur l'accès aux soins, l'engagement territorial des professionnels de santé et la confiance envers les paramédicaux vont bon train, Les Opticiens Mobiles fait figure de pionnier dans la filière, porteur d'une solution durable et inclusive. Consciente des freins existants pour élargir les champs de coopération et les compétences des opticiens, l'entreprise reste pleinement engagée pour que l'opticien puisse travailler en délégation de tâches en téléexpertise asynchrone avec le médecin ophtalmologiste.

L'engagement du réseau Les Opticiens Mobiles en quelques dates clés :

2015 : Création de la société Les Opticiens Mobiles avec pour ambition de faciliter l'accès à la santé visuelle pour toutes et tous.

2016 : Première société du secteur de l'optique à obtenir la norme NF Service « Services aux personnes à domicile » par l'AFNOR.

2018 : Les Opticiens Mobiles co-fonde la Silver Alliance, première alliance d'entreprises au service du bien vieillir à domicile.

2021 : Les Opticiens Mobiles définit sa raison d'être - agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure - et devient société à mission

2022 : Participation active à l'expérimentation menée par le Ministère de la Santé et de la prévention visant à améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie en EHPAD

2023 : Les Opticiens Mobiles co-fonde l'association ROAD. Sa mission : œuvrer pour la reconnaissance du métier d'opticien en mobilité comme un véritable professionnel de santé auxiliaire médical, pleinement intégré dans le parcours de soin du patient, en lien avec les autres acteurs.

À propos | Les Opticiens Mobiles

Les Opticiens Mobiles – première entreprise de l'optique reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale par l'agrément ESUS et société à mission – est le 1^{er} réseau national d'opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l'entreprise compte + 60 collaborateurs.trices et près de 100 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires. La raison d'être des Opticiens Mobiles est d'agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l'accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quels que soient l'âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : lesopticiensmobiles.com

LinkedIn : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles)

Contacts presse – Agence COMFLUENCE

Laurie DAMBRINE - laurie.dambrine@comfluence.fr - 06 59 61 11 13

Charles COLLET - charles.collet@comfluences.fr - 06 68 69 00 99